



# Concilier activité agricole et protection de la ressource en eau

Siège :  
43, avenue Albert-Raimond BP 40050 42272 Saint-Priest-en-Jarez Cedex  
Pôle de Feurs :  
ZI Le Forum - BP 20021 42110 Feurs  
Pôle du Coteau :  
23, bd Charles-de-Gaulle 42120 Le Coteau

Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12 E-mail : cda42@loire.chambagri.fr Site internet : www.terresdeloire.fr

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA LOIRE COMMUNIQUE

La loi impose des normes européennes de plus en plus exigeantes en matière de protection des captages et ressources en eau potable. Pour protéger certains bassins, les collectivités doivent mettre en place des périmètres de protection qui posent la question de l'usage de l'eau et de celui du sol.

Il s'agit donc de pérenniser les réserves d'eau tout en adaptant de manière durable les pratiques des exploitations agricoles concernées.

En amont de la mise en place de périmètres de protection, la Chambre d'Agriculture accompagne les collectivités dans l'analyse de la situation de l'agriculture du territoire et de ses adaptations possibles aux contraintes de ces périmètres de protection.

## ■ Objectif : des connaissances et analyses partagées

Il s'agit de permettre aux élus locaux, et aux agriculteurs de disposer d'un état des lieux cartographié, d'une analyse fine de l'agriculture du territoire pour mesurer ainsi l'impact d'un périmètre sur sa



pérennité : état des lieux des bâtiments, description des systèmes d'exploitation, cultures et systèmes de fourragers présents.

La Chambre d'Agriculture évalue l'adéquation entre les contraintes d'épandage requises par les mesures de protection et les volumes d'effluents à épandre.

A l'échelle d'un territoire plus grand (ex : protection de barrage), la Chambre d'Agriculture réalise un diagnostic agricole du territoire : il s'agit de vérifier les possibilités d'adaptation des exploitations, les impacts directs et indirects des mesures de protection sur la gestion du territoire par l'agriculture.

## ■ Une méthode participative et une analyse d'experts

La Chambre d'Agriculture associe

dès le début l'ensemble des agriculteurs concernés, en lien avec la collectivité. A partir d'enquêtes individuelles, elle recueille les informations cartographiques et descriptives des exploitations. Elle réalise ainsi un état des lieux cartographié présentant les caractéristiques agricoles. Ce rapport intègre une description des impacts des mesures de protection et propose des solutions d'adaptions, avec évaluation des contraintes.

## ■ Quelques types d'études réalisées :

### Etude des impacts de la protection de captages :

Saint-Héand (2012), Syndicat Pouilly-sous-Charlieu (2010), Syndicat du Val de Curraize - Saint-Romain-le-Puy (2010), Roche-en-Foréz (2006), Chambœuf (2003), Saint-



Bonnet-les-Oules (2003), Unias-Craintilleux-Veauchette (2002), SIVAP - Saint-André-le Puy (2000 à 2002), Marcenod, Fontanes.

### Etude des impacts de la protection de barrages :

Barrage du Furan - Saint-Etienne (2005),

Barrage des Plats - Saint-Genest-Malifaux (2007),

Barrage de l'Echappre -Saint-Just-Malmont (2009)

### Autres réalisations :

Accompagnement technique des agriculteurs pour la protection du captage -Mairie de Grammond,

Etude sur les problèmes d'érosion en amont du Barrage du Couzon - Rive-de-Gier (2003)

## ■ Plus particulièrement dans le Roannais

En 2010, la Chambre d'Agriculture a accompagné le Syndicat Intercommunal d'Adduction et de Distribution d'Eau Potable de Pouilly-sous-Charlieu pour la réalisation d'une étude agricole sur les périmètres de protection du captage des Gravières.

10 structures agricoles sur les 11 concernées ont été enquêtées. L'agriculture pratiquée sur les périmètres est destinée à des élevages bovins viande, herbagé, avec quelques cultures destinées à l'alimentation des troupeaux.

Les contraintes du périmètre se sont révélées relativement peu impactantes pour les structures en place : les pratiques actuelles correspondent en grande majorité aux prescriptions des périmètres.

**Agenda**

- 15 juillet 2012 : Fête du Mouton à Saint-Bonnet-le-Courreau
- 26 août 2012 : Fête de la Chèvre à La Valla-en-Gier
- 26 août 2012 : Concours de labour à Saint-Romain-le-Puy
- 15 et 16 septembre 2012 : 29<sup>e</sup> concours des races laitières à Noirétable
- 30 septembre 2012 : Rencontres à la ferme